

TRAVAIL EN HAUTEUR

FORMATION INITIALE

7 H PRATIQUE 50% THÉORIE 50%

OBJECTIF DE LA FORMATION

Être capable d'intervenir en hauteur en sécurité

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

Évaluer les risques
Utiliser les équipements de protection
Vérifier les E.P.I
Pouvoir réagir en cas de chute

PUBLIC

toute personne devant exécuter des travaux en hauteur

ORGANISATION DE LA FORMATION

STRATÉGIE PÉDAGOGIQUE

Exposés participatifs et mises en situation favorisant une pédagogie par la découverte où les apprenants sont acteurs de la formation.

NOS INTERVENANTS

Formés à la pédagogie et disposant d'une expérience de travail en hauteur

MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE

DOCUMENTS PÉDAGOGIQUES

Renseigner ici le support pédagogique remis au stagiaire

EFFECTIFS

Jusqu'à 8 personnes

MAINTIEN DES COMPÉTENCES

Un maintien des compétences est recommandé tout les 3 ans

DOCUMENT DE VALIDATION

Attestation de fin de formation

MÉTHODE D'ÉVALUATION

Évaluation formative réalisée par le formateur au moyen de mises en situation
Q.C.M

PRÉREQUIS

Avoir 18 ans
Être apte médicalement au travail en hauteur
Venir avec ses E.P.I
Maîtriser le français

RÉGLEMENTATION ET QUALITÉ

CERTIFICATION PROFESSIONNELLE

NC

CONTRÔLE QUALITÉ ASSURÉ PAR

Audit interne

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

articles R4323-58 à R4323-90 du code du travail





TRAVAIL EN HAUTEUR
FORMATION INITIALE

CONTENU DE LA FORMATION

Accueil (0H15)

1.LE CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE
- Les accidents
- Les responsabilités
- Les sanctions
- Droit d'alerte et de retrait
- Évaluation des risques

2.LES ÉQUIPEMENTS DE PROTECTIONS
- Les équipements de protection collectif
- Les équipements de protection individuel

3.VÉRIFICATION ET ENTRETIEN DES E.P.I
- Vérifier les harnais et accessoires

4.RÉAGIR EN CAS DE CHUTE
- Favoriser l'arrivée des secours
- position d 'attente

5.Q.C.M

6.PRATIQUE
- Évoluer et progresser en hauteur